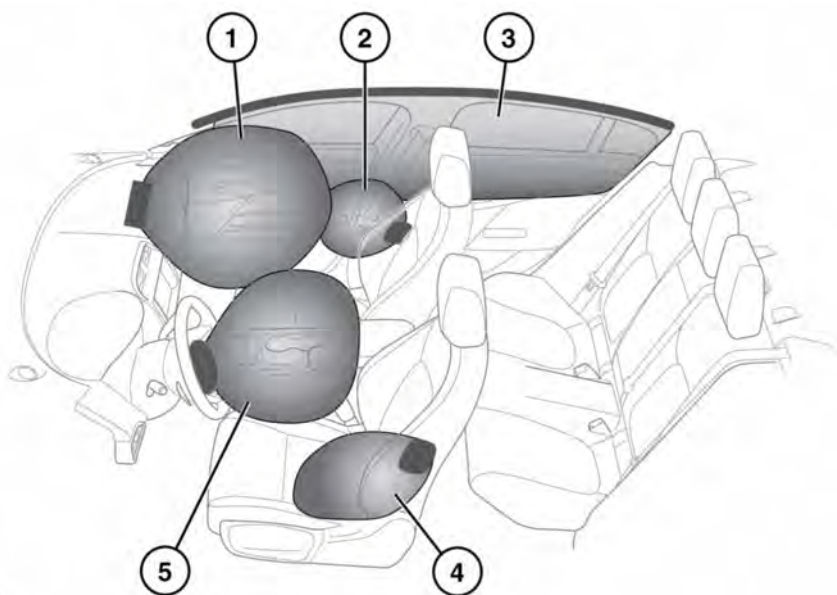


AIRBAGS



E165432

1. Airbag du passager avant
2. Airbag latéral du siège avant
3. Airbags de type rideau
4. Airbag latéral du siège avant
5. Airbag du conducteur

Remarque : l'emplacement des airbags qui équipent le véhicule est indiqué par le mot AIRBAG.

Contactez systématiquement un distributeur/réparateur agréé si :

- Un airbag se gonfle.
- L'avant ou les côtés du véhicule sont endommagés.

- Une partie quelconque du système de retenue supplémentaire à airbags (SRS) présente des fissures ou détériorations, y compris la garniture qui recouvre les airbags.
- Le témoin d'airbag ambre s'allume.



Malgré les dispositifs de sécurité du véhicule, les impacts à grande vitesse peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles. Conduisez toujours avec prudence et respectez les caractéristiques du véhicule en tenant compte des conditions routières et climatiques, sans dépasser les limites de vitesse imposées.



Tous les passagers, conducteur compris, doivent porter leur ceinture de sécurité, quel que soit le siège qu'ils occupent dans le véhicule. Selon le type d'impact, le système de retenue supplémentaire (SRS) à airbag ne protège pas toujours les occupants. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.

FONCTIONNEMENT DES AIRBAGS



Le fonctionnement correct des airbags implique que la garniture du pavillon et des montants de porte soit en bon état, que les airbags aient été montés correctement et qu'ils ne rencontrent aucune obstruction. Vous devez contacter un distributeur/réparateur agréé dès que possible pour faire contrôler et réparer votre véhicule si vous constatez des détériorations, une usure ou une installation incorrecte.



Malgré les dispositifs de sécurité du véhicule, les impacts à grande vitesse peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.



Veillez à ce qu'il existe toujours une certaine distance entre le côté du véhicule, la tête et le buste des passagers. Cela permet le déploiement optimal de l'airbag de type rideau et des airbags latéraux montés dans les sièges.



Les airbags se gonflent instantanément. Pour réduire le risque de blessures, veillez à ce que tous les passagers du véhicule portent leur ceinture de sécurité et qu'ils soient correctement assis sur les sièges préalablement reculés au maximum.



Les airbags se gonflent instantanément et ne protègent donc plus lors d'impacts secondaires. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.



Selon le type d'impact, le système SRS à airbags ne protège pas toujours les occupants. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.



Les systèmes téléphoniques ne doivent être installés que par du personnel qualifié connaissant le fonctionnement et les exigences des véhicules équipés du SRS. En cas de doute, veuillez consulter votre distributeur/réparateur agréé.

Le déploiement des airbags dépend du changement de vitesse de l'habitacle à la suite d'une collision. Les facteurs en jeu lors d'une collision (vitesse du véhicule, angle d'impact, type et taille de l'objet percuté, etc.) varient considérablement et modifient la décélération en conséquence.

Le SRS n'est pas conçu pour fonctionner suite à :

- des impacts arrière ;
- des impacts frontaux mineurs ;
- des impacts latéraux mineurs ;
- un freinage violent ;
- un passage sur des bosses et dans des nids de poule.

Il s'ensuit donc que des dommages superficiels considérables peuvent se produire sans que les airbags ne se déploient.

OBSTRUCTION DE L'AIRBAG



N'empêchez pas le bon fonctionnement des airbags en plaçant un objet ou une partie du corps en contact ou à proximité d'un module d'airbag. Lorsque l'airbag se gonfle, son déploiement peut être entravé par des objets ou une partie du corps des occupants et des objets peuvent être propulsés à l'intérieur du véhicule, et blesser les occupants.



Veillez à ce que les passagers n'entravent pas le bon fonctionnement des airbags en plaçant un objet, leurs pieds, leurs genoux ou toute autre partie de leur corps au contact ou à proximité d'un module d'airbag. Ne placez pas d'objets entre le module d'airbag et l'occupant du siège.



N'utilisez pas des housses de siège non approuvées ou des housses de siège accessoires qui n'ont pas été spécialement conçues pour les airbags. En cas de doute, contactez votre distributeur/réparateur agréé.



Veillez à ce qu'il existe toujours une certaine distance entre le côté du véhicule, la tête et le buste des passagers. Cela permet le déploiement optimal de l'airbag de type rideau, et des airbags latéraux montés dans les sièges.



Ne fixez ou ne placez pas d'objets sur ou à proximité de la garniture du pavillon, des dossiers de siège avant, ou d'un cache d'airbag. Ils pourraient gêner le déploiement de l'airbag ou être propulsés à l'intérieur de la véhicule, ce qui peut blesser les occupants.

Les airbags ne se déploient pas correctement en cas d'obstruction. Exemples d'obstruction :

- Une partie du corps d'un passager, en contact ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un objet posé sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un vêtement, un pare-soleil ou un morceau de tissu accroché à une poignée de maintien au-dessus des portes.
- Un vêtement, des coussins ou autres matériaux recouvrant les airbags montés dans les sièges.
- Une housse de siège n'étant pas homologuée par Jaguar ou spécialement conçue pour les airbags latéraux montés dans les sièges.

Cette liste n'est pas exhaustive ; il incombe au conducteur et aux passagers de s'assurer que les airbags ne sont pas obstrués.

Remarque : Une modification non autorisée sur le véhicule ou sur ses pièces peut annuler la garantie du véhicule.

Remarque : Les airbags de type rideau ne se déploient pas en cas de collision frontale ni d'impact arrière.

DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER

(sauf Australie)

Remarque : La désactivation de l'airbag passager avant dépend du marché.



Vous ne devez désactiver l'airbag passager qu'en cas d'installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.



Les données et statistiques résultant des essais de collision indiquent que le meilleur dispositif de retenue pour un enfant est un siège enfant correctement installé sur le siège arrière du véhicule.

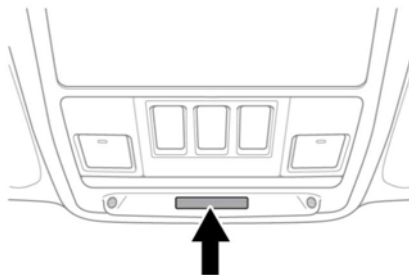


N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant sur un siège protégé par un airbag frontal opérationnel. Ceci implique un risque élevé de blessures graves voire mortelles pour l'enfant en cas d'accident.

L'airbag passager avant peut être activé et désactivé à l'aide des commandes interactives du panneau d'instruments lorsque le véhicule est à l'arrêt. Voir **53, MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS**.

Sélectionnez **Passenger Airbag** (Airbag passager) dans le menu **Config. véhicule**, accessible depuis **Menu principal**.

Le texte et le schéma affichés indiquent l'état actuel (**Airbag On** [Airbag activé] ou **Airbag Off** [Airbag désactivé]). Sélectionnez **Change Setting** (Changer réglage) pour permuter entre ces 2 options.



E105435

Un témoin d'état d'airbag, monté sur le panneau de commande du pavillon (comme illustré), affiche l'état opérationnel de l'airbag passager, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Réglage	État de l'airbag passager	Affichage du témoin d'avertissement
Désactivation de l'airbag	Désactivé	PASSENGER AIRBAG OFF (Airbag passager inactif)
Activation de l'airbag	Activé	ON PASSENGER AIRBAG* (Airbag passager actif)

* S'affiche pendant 60 secondes, puis s'éteint.

Remarque : Un avertissement apparaît également sur l'afficheur de messages pendant 4 secondes chaque fois que le contact est établi.



Dès que vous retirez le siège enfant du siège passager avant, pensez à réactiver l'airbag. Dans le cas contraire, le risque de blessures graves voire mortelles pour le passager avant est accru en cas de collision.



Lors du contrôle de l'état opérationnel de l'airbag du passager avant, assurez-vous que le contact est établi et que la période de vérification des ampoules de témoin de 8 secondes s'est écoulée.



N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant si le témoin d'airbag s'allume en continu lorsque le contact est établi.

EFFETS DU DEPLOIEMENT DES AIRBAGS



Lorsqu'un airbag se gonfle, il libère une fine poudre. Il ne s'agit pas là d'une anomalie. Cette poudre peut causer une irritation cutanée ; les yeux et les coupures ou lésions de la peau doivent donc être rincés soigneusement. Cette poudre peut causer des difficultés respiratoires pour les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Si une telle situation venait à se produire, sortez du véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger ou respirez de l'air frais en ouvrant une vitre. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.



Le déploiement de l'airbag s'accompagne d'un bruit assourdissant qui peut gêner les passagers ou provoquer une surdité temporaire.



Après le gonflement de l'airbag, certains composants deviennent très chauds. Ne touchez pas ces composants tant qu'ils n'ont pas suffisamment refroidi.

AIRBAGS AVANT

Les airbags conducteur et passager avant se déploient selon la puissance de l'impact frontal.

AIRBAGS LATÉRAUX ET DE TYPE RIDEAU

Ces airbags sont conçus pour protéger la région thoracique et se déploient uniquement en cas de collision latérale et seulement du côté de l'impact.

Les airbags de type rideau se déploient lors d'un impact latéral pour mieux protéger les passagers contre des blessures graves à la tête.

TEMOIN D'AIRBAG

Le témoin d'airbag est monté dans le panneau d'instruments. Il s'allume au moment du contrôle des ampoules, lorsque le contact est mis. Voir page 59, **AIRBAG (AMBRE)**.



Le témoin indique un défaut potentiel au niveau du système de retenue du véhicule pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'accident grave.



Si le témoin indique la présence d'un défaut du système, n'installez pas de dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.

Dans les cas suivants relatifs aux témoins, le véhicule doit immédiatement être examiné par votre distributeur/réparateur agréé :

- Le témoin ne s'allume pas lors de la première pression sur le bouton **START/STOP**.
- Le témoin ne s'éteint pas dans les 6 secondes qui suivent la première pression sur le bouton **START/STOP**.
- Le témoin s'allume à un autre moment que pendant le contrôle des ampoules.

Lorsque le contact est mis, une unité de commande de diagnostic surveille la disponibilité des circuits électriques du système. Éléments du système de retenue supplémentaire (SRS) :

- Témoin du SRS
- Coupleur rotatif
- Modules d'airbag
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant et de sièges latéraux de deuxième rangée
- Unité de commande de diagnostic d'airbag
- Capteurs d'impact
- Faisceaux électriques d'airbags

- Contacteurs de boucles des sièges avant
- Capteur de position de glissière de siège avant
- Témoin d'état d'airbag

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTRETIEN DES AIRBAGS



Ne tentez aucune opération d'entretien, de réparation, de remplacement, de modification ou d'altération sur une partie quelconque du SRS. Ceci s'applique également au câblage et aux composants situés à proximité des composants du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.



N'utilisez aucun équipement de test ou autre appareil électrique à proximité des composants ou du câblage du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.

Toutes les interventions suivantes doivent être confiées à un distributeur/réparateur agréé, ou à un personnel qualifié :

- Retrait ou réparation de câbles ou composants situés à proximité des composants du SRS
- Installation d'équipements et accessoires électriques ou électroniques
- Modification de l'avant ou des côtés extérieurs du véhicule
- Fixation d'accessoires à l'avant ou sur les côtés du véhicule

MODIFICATIONS EN CAS DE HANDICAP

Les personnes handicapées qui peuvent avoir besoin de faire modifier le véhicule doivent contacter un distributeur/réparateur agréé avant toute modification.